

arre : A
ours de
Grand-
enans
Nôtre
l'un de
s ayant
mpres-
ens des
r toutes
& Ro-
e impi-
ons par
lesdits
temenc
z de les
ndant le
ate des-
aires &
soient,
de nôtre
tout au
ibraires
Impres-
illeurs,
glements
crits ou
ics Re-
auront
Chance-
re remis
que , un
hôtredit
Dagues-
squelles
es ayans
soit fait
desdites
ent ou à
Com-
r l'exé-
mander
re Nord
DONNE
de grace
, Par de
aires &
aux Ré
1701
ndic.

Sp
HJ6215
A3
1725